



En Direct

DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE



ZOOM sur le Pôle Éco

Edito



Le renouvellement des générations en agriculture est une préoccupation majeure de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, il ne peut y avoir d'installation sans transmission des exploitations et du savoir-faire des agriculteurs cessant leur activité. C'est pourquoi la Chambre d'agriculture s'engage sur ces sujets, notamment au travers de son travail autour des appels à candidatures portés par les collectivités et au travers du Point Accueil Transmission.

Romain BLANCHARD, élu référent Pôle Éco.

En bref

La quinzaine de la Transmission en Paca

Du 20 novembre au 5 décembre, c'est la quinzaine de la transmission. Dans ce cadre vous pouvez retrouver de nombreuses manifestations en Région autour de cette thématique. Formations, rencontres de la transmission, permanences délocalisées, cette année encore les Chambres d'agriculture de Paca se mobilisent. Dans les Bouches-du-Rhône, vous retrouverez notamment le Point Accueil Transmission au forum à l'installation organisé par les Jeunes agriculteurs. Le Point Accueil Transmission organise également une formation « Prendre sa retraite en main et anticiper la transmission de son exploitation » le 30 novembre à Aix-en-Provence. Une journée de formation au cours de laquelle la MSA ainsi qu'une juriste spécialisée en transmission agricole interviendront pour vous donner les clés d'une cessation d'activité sereine. N'hésitez pas à venir nombreux lors de ces 2 événements.

Votre contact : Elodie BLANCHET, conseillère transmission : 07 60 87 73 30
e.blanchet@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Chiffre clé

25

C'est le nombre de futurs cédants rencontrés à ce jour par la conseillère transmission de la Chambre d'agriculture en 2023.

Focus sur le RDI

Le RDI « Répertoire Départ-Installation » est un outil de mise en relation entre agriculteurs souhaitant céder leur exploitation et candidats en projet d'installation, ou de diversification. Il fonctionne par le biais d'offres, mises en ligne par la Chambre d'agriculture sur le site www.repertoireinstallation.com. Ce dispositif de service public, totalement gratuit pour les agriculteurs cédants et les candidats, présente une carte de France détaillant, par département, les offres anonymes de reprises d'exploitations. C'est un outil de prospection précieux pour les candidats à l'installation, et d'aide à la transmission pour les cédants. Lorsqu'un candidat repère une offre sur le RDI, il contacte le conseiller RDI de la Chambre d'agriculture de son département, et lui décrit son projet. Le conseiller soumet alors le profil du candidat à l'agriculteur cédant et avec l'accord de celui-ci, procède à une mise en relation. Si jusqu'en 2021 trop peu d'offres ont été inscrites sur le site pour notre département, depuis 2022 les choses évoluent avec 21 nouvelles offres sur le RDI et 26 mises en relations entre cédants et repreneurs. Grace au RDI, 4 exploitations ont trouvé un repreneur et 7 sont en cours de négociations de reprise. Les retours des agriculteurs, ayant recours au RDI, sont très positifs.

Votre contact : Elodie BLANCHET, conseillère transmission : 07 60 87 73 30
e.blanchet@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Six nouveaux installés au Camp de Lambert à Aubagne



Depuis quelques années, les appels à candidatures portés par les collectivités (Communes, Métropole, Conseil départemental) se développent de plus en plus. La Chambre d'agriculture a été missionnée sur plusieurs d'entre eux pour les accompagner dans l'étude de faisabilité, l'élaboration et la diffusion de l'appel à candidature, l'accompagnement des candidats puis du comité de sélection. En 2022, la commune d'Aubagne s'est portée acquéreur d'une propriété dite du « Camp de Lambert » composée pour partie des terres à vocation agricole ainsi que des bâtiments que la commune souhaitait mettre à disposition de futurs porteurs de projets agricoles. 4 lots ont déjà été attribués et ont fait l'objet de la signature de baux pour 4 porteurs de projet (3 entreprises), tous en démarche d'installation avec la DJA.

Un dernier lot était à pourvoir et la commune d'Aubagne a missionné, en 2023, la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône et la Safer pour ce faire. La Chambre d'agriculture s'est occupée de rédiger et de diffuser l'appel à candidature, d'organiser la visite des parcelles en collaboration avec la commune et la Safer. Elle a ensuite accompagné l'ensemble des candidats dans la réalisation de leur dossier de candidature et organisé le comité de pré-sélection avec la commune préalable au Comité Safer. Au total, 25 personnes ont contacté nos services pour avoir des informations et 15 ont déposé un dossier de candidature complet. Ce sont deux porteurs de projet en maraîchage et oléiculture qui ont été retenus par le Comité de présélection et le Comité technique Safer qui a rendu sa décision le 27 juillet dernier. Ils sont tous les deux en démarche d'installation avec la DJA. Les productions sur le site seront diverses (maraîchage, arboriculture, oléiculture, plantes aromatiques et aviculture) et la vente en direct et en circuits courts sera privilégiée.

Témoignage

Éric BLANCHET, ancien maraîcher ayant trouvé un repreneur grâce au RDI



Qu'est-ce qui vous a conduit à utiliser le Répertoire Départ Installation ?

« Lorsque j'ai dû arrêter mon exploitation, je ne voulais pas que mes terres restent en jachère ou inexploitées. Mais je ne souhaitais pas installer n'importe qui ! Je cherchais un profil d'installation obligatoirement en bio, si possible un jeune agriculteur, pour l'aider à démarrer. Un proche m'a parlé du RDI, et du fait que l'annonce y était anonyme et que seuls les profils correspondant aux critères du cédant lui étaient proposés. J'ai donc fait appel à la Chambre d'agriculture pour bénéficier de ce service. »

Comment s'est déroulée votre expérience ?

« La conseillère RDI est venue sur l'exploitation pour recueillir les informations nécessaires à l'élaboration de l'annonce. Elle me l'a ensuite soumise, et j'ai accepté sa publication. Trois semaines après, elle m'a proposé un candidat dont le profil et le projet d'installation répondait à tous mes critères. Après avoir rencontré ce candidat, nous sommes tombés d'accord sur les modalités de reprise, et je suis désormais heureux que ma terre soit le support de l'installation de ce jeune, dont le projet agroécologique correspond totalement à ma philosophie. »

La Chambre d'agriculture & vous

Vos prochaines formations

➤ Prendre sa retraite en main et anticiper la transmission de son exploitation. 30 novembre.

Votre contact :

Elodie BLANCHET : 07 60 87 73 30
e.blanchet@bouches-du-rhone.chambagri.fr

➤ Découvrez l'ensemble de nos formations sur www.chambre-agriculture13.fr/vous-etes-agriculteur/vous-former ou contactez-nous au 04 42 23 86 22.

Des prestations sur mesure

Mon Projet d'Installation

Vous êtes un porteur de projet, la Chambre d'agriculture vous propose :

- la clarification et la hiérarchisation de vos interrogations avec une prise de recul ;
- une mise en réseau avec l'ensemble des professionnels de la création d'entreprises et des techniciens de filières.

Informations, conditions et tarifs : Elodie BLANCHET : 07 60 87 73 30 - e.blanchet@bouches-du-rhone.chambagri.fr

➤ Vous recherchez un accompagnement sur une thématique spécifique, nos conseillers vous accompagnent, contactez-nous : 04 42 23 06 11 ou accueil@bouches-du-rhone.chambagri.fr et sur www.chambre-agriculture13.fr

- le suivi par un conseiller référent dans la construction de votre projet
- Nous vous remettons :
 - une feuille de route avec le détail des étapes à réaliser ;
 - un dossier de présentation final, contenant l'ensemble des éléments à retenir pour votre installation.



La certification vous assure la qualité de notre service.

La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multisites porté par l'APCA.